FICHE NITRATE 9



© B. Fernandez, musée français de la Photographie, conseil départemental de l'Essonne

Protocole de prise de vue pour une surveillance sanitaire des supports en nitrate de cellulose

Le contexte d'élaboration du protocole et ses objectifs

Dans le cadre de l'étude entreprise en 2016 par le groupe de travail « Conserver des supports en nitrate de cellulose », réuni sous l'égide de la Mission de la photographie du ministère de la Culture et de la Communication, il a été décidé de produire un tableau cotant et décrivant les dégradations et altérations constatées sur ce type de support (voir fiche 6 *Surveillance et suivi*).

Ce tableau décrit les caractéristiques et types d'altérations observées à l'œil sur les supports en nitrate de cellulose en les cotant sur une échelle de gradations allant de 0 à 4, des moins dégradés aux plus dégradés.

Pour permettre cet étalonnage, il est apparu nécessaire de concevoir un matériel iconographique témoin aux caractéristiques homogènes et réalisé de manière analogue par toutes les institutions contributrices.

La documentation obtenue constitue une base de référence pour organiser, dans la durée, la surveillance de l'état sanitaire des fonds concernés.

Les prises de vue devaient pouvoir permettre d'identifier avec précision ces dégradations chimiques et mécaniques comme :

- des décollements ;
- des gondolements ;
- des rétractions ;
- des modifications de couleurs (jaunissement, brunissement) ;
- des changements d'état des supports (cassant, mielleux, fondant, gluant…) ;
- de la mousse (bulles) ;
- des miroitements ;
- etc.

La mise en œuvre

Le protocole suivant peut être utilisé pour établir la documentation relative à tous types de négatifs souples.

- La numérisation se fera au dos numérique (pas de scanner à plat) sur un banc de reproduction ;
- l'item photographié sera disposé contre une double échelle (abscisses/ordonnées) ;
- une charte colorimétrique permettra de contrôler la qualité du rendu des couleurs ;
- cette charte peut être N/B avec une variété de gris permettant de comparer les valeurs tonales d'une image originale avec sa reproduction ;
- deux prises de vue seront réalisées par item, l'appareil sera disposé à 45° par rapport au support photographié ; deux lampes (5 000 K) seront disposées latéralement par rapport au banc de reproduction :
 - une prise de vue sur fond blanc en lumière rasante ;
 - une prise de vue sur fond noir en lumière rasante.
- une troisième prise de vue en lumière transmise pourra compléter la documentation. L'item sera posé sur table lumineuse qui pourrait être une KEISER SIMILITE LED avec une surface d'éclairage de 30 x 45,5 cm et une lumière du jour de 5 000 K ou une température de couleur analogue ;
- afin d'éviter toute distorsion, on choisira un objectif dont la focale sera comprise entre 70 mm et 100 mm. Afin d'obtenir un meilleur rendu, on optera pour une sensibilité réglée à 100 ISO ;
- les métadonnées associées au fichier devront renseigner :
 - les modalités de prise de vue (conditions) : date, lieu de rdv, etc. ;
 - l'objet photographié (lieu de conservation, collection, auteur de l'œuvre originale, type de film, année de prise de vue ou période, dimensions…).